

Nom :
 Prénom :
 Date de Naissance : N° adhérent :
 Parenté avec le cotisant :

Nom :
 Prénom :
 Date de Naissance : N° adhérent :
 Parenté avec le cotisant :

Nom :
 Prénom :
 Date de Naissance : N° adhérent :
 Parenté avec le cotisant :

Nom :
 Prénom :
 Date de Naissance : N° adhérent :
 Parenté avec le cotisant :

Nom :
 Prénom :
 Date de Naissance : N° adhérent :
 Parenté avec le cotisant :

Nom :
 Prénom :
 Date de Naissance : N° adhérent :
 Parenté avec le cotisant :

Nom :
 Prénom :
 Date de Naissance : N° adhérent :
 Parenté avec le cotisant :

Nom :
 Prénom :
 Date de Naissance : N° adhérent :
 Parenté avec le cotisant :

■ JE SOUHAITE PRENDRE LE CAR

- * le 31 juillet (journée) ou * le 1er août (matin)
 au départ de (**)
 * le 7 Août (soir) pour retourner
 à (**)
Ceci n'est pas une réservation !

Ce sondage nous permettra de contacter les compagnies. Les renseignements sur les horaires, tarifs et lieux de ramassage vous seront communiqués ultérieurement. La confirmation de la réservation se fera auprès de l'association avec le règlement.

(**) Préciser la ville souhaitée (en Bretagne)

■ Pour me RESTAURER en collectif

Vous trouverez ci-joint le tableau de commande. Merci de le renvoyer avec le bulletin d'inscription et de nous préciser si vous souhaitez un encaissement différé.

■ LES PARKINGS pour la semaine

Je souhaite laisser mon véhicule à :

- * Ste Anne d'Auray * Nantes

Type de véhicule :

Immatriculation :

■ HEBERGEMENT

➤ Pour le 31 juillet au soir (veille du départ : Ste Anne d'Auray)

- * Je souhaite loger en salle collective
 * Je souhaite un espace pour ma tente

➤ Pour le 7 Août au soir (arrivée : Nantes)

- * Je souhaite loger en salle collective
 * Je souhaite un espace pour ma tente

■ ACCUEIL DES PMR (personnes à mobilité réduite)

* Je souhaite des informations sur les joiettes
 au titre d'utilisateur ou au titre de bénévole

* Cocher votre choix

**Nous vous demandons
 de nous renvoyer ce bulletin
 (complété recto-verso)
 au secrétariat au plus vite**

**Les capacités d'hébergement COLLECTIF
 sont limitées à 300 personnes maxi.**

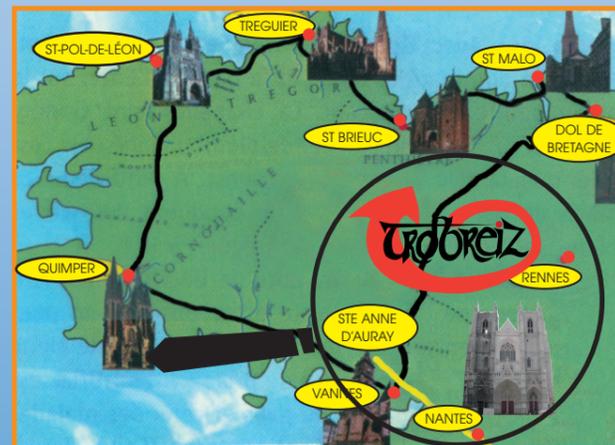
LES CHEMINS DU PARADIS

« Depuis quelques années, des foules se sont remises à marcher, à tourner, à circonscrire la Bretagne, ce territoire extrême de la vieille Europe qui s'émerveille de voir renaître cette tradition oubliée, profondément enfouie dans les strates de son passé. Les pèlerins du Tro-Breiz sont enfants de leur siècle. Ils ont troqué la pèlerine, les sandales et la besace contre une cape imperméable, des baskets confortables et un sac à dos fonctionnel. Mais ils suivent fidèlement les pas des milliers de pèlerins qui leur ont tracé la route. Comme leurs ancêtres, ils vont en effet honorer la mémoire des « Pères de la patrie ». Les Sept Saints qui l'ont fondé, au cours des siècles reculés du Haut Moyen-Age, les premiers évêchés de Bretagne : Corentin à Quimper, Paul Aurélien à Saint-Pol-de-Léon, Tugdual à Tréguier, Briec à Saint-Brieuc, Malo à Saint-Malo, Samson à Dol-de-Bretagne et Patern à Vannes.

C'est que le Tro-Breiz ou Tour de Bretagne n'est pas un pèlerinage comme les autres. Mais il se singularise par son tracé circulaire en sept étapes. Le pèlerin du Tro-Breiz n'a pas un lieu à gagner, mais « une boucle à boucler ». En reliant les sept villes fondées par les saints qu'il est venu honorer, il encercle un territoire pour le sacrifier. Par ce geste pérégrin, il remonte le fil de l'histoire, tout en orientant de manière décisive sa propre aventure. A l'image de la pérégrination des moines fondateurs de la Bretagne, le Tro-Breiz est pour lui un cheminement en quête du Paradis. »

G. de la BROSSE

«Tro-Breiz : Les Chemins du Paradis»



«Apprends-moi les mots qui réveillent un peuple,
 et j'irai, messenger d'espérance, les redire
 à ma Bretagne endormie».

J.P. CALLOC'H

du 1^{er} au 7 Août 2010

de Ste Anne d'Auray à Nantes

Marche organisée par le **Trobreiz**
Tél. 02 98 69 11 80

Association « Les Chemins du Tro-Breiz »
 Place de l'Evêché - B.P. 118
 29250 Saint Pol de Léon
 Tel : 02 98 69 11 80 - Fax : 02 98 19 13 52
 E-mail : trobreiz.secretariat@orange.fr
 Site Internet : http://tro-breiz.com

Le Tro-Breiz t'appelle !

POUR LA MARCHÉ DE L'ÉTÉ

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

HEBERGEMENT

compris dans les droits d'inscriptions,
-soit en collectif dans des salles de sports,
-soit sous tentes (prévoir son équipement personnel).
les salles, les terrains, les sanitaires sont mis à disposition par les communes

BAGAGES A EMPORTER

LE TRANSPORT DES BAGAGES EST EFFECTUE CHAQUE JOUR PAR L' ASSOCIATION : Ménagez les porteurs !
Un seul bagage par personne (en dehors des tentes).
Prévoir sac de couchage, matelas mousse ou pneumatique, vêtements chauds, protection contre la pluie, bonnes chaussures de marche, instruments de musique, carte d'identité, *carte d'adhérent, petite trousse à pharmacie...*

RESTAURATION

Les repas pourront être pris à l'initiative des pèlerins dans les communes étapes (*pour le midi, penser à s'approvisionner pour le repas de midi avant le départ !*)
Un service de restauration collective est aussi proposé par l'association.

ANIMATIONS

Spirituelle : Pour les personnes qui le désirent, une animation spirituelle est prévue tout au long du parcours et chaque soir. (messes, prières...)
Des veillées et des temps de dialogue sont également proposés en soirée.
Culturelle : Fest Noz, concerts...

TRANSPORT

Les pèlerins pourront laisser leurs véhicules à Sainte Anne d'Auray ou à Nantes.
L'association, les communes, les institutions privées n'assurent pas les véhicules !
Un service de navettes de cars leur permettra de rejoindre Ste Anne d'Auray la veille ou le matin du départ, ainsi que le Samedi 7 Août dans la soirée.
D'autre part, comme chaque année, un service de cars sera mis en place depuis différentes villes de Bretagne suivant les réponses reçues au secrétariat.

LES VILLES ETAPES

- Dimanche 1er août : STE ANNE D'AURAY – ST AVÉ**
- Lundi 2 août : ST AVÉ - QUESTEMBERT**
- Mardi 3 août : QUESTEMBERT - BÉGANNE**
- Mercredi 4 août : BÉGANNE – ST GILDAS DES BOIS**
- Jeudi 5 août : ST GILDAS DES BOIS - FAY DE BRETAGNE**
- Vendredi 6 août : FAY DE BRETAGNE - ST ETIENNE DE MONTLUC**
- Samedi 7 août : ST ETIENNE DE MONTLUC - NANTES**

REGLES ELEMENTAIRES

POUR LA MARCHÉ

- Respectez le code de la route
- Marchez à droite en file indienne
- Respectez les lieux et sites traversés
- Toute personne qui s'éloignera volontairement du groupe ou ne respectera pas les horaires ne sera plus considérée comme dépendante de notre organisation.

POUR LA SÉCURITÉ

- Il est recommandé, au vu des distances à parcourir, de faire vérifier par un médecin l'absence de contre indication médicale.
- Une assistance médicale est assurée sur l'ensemble du parcours par notre équipe de soins.
- Éviter le transport de liquides et objets contendants, tranchants ou toxiques dans vos bagages
- Il est conseillé de vérifier auprès de votre Organisme d'Assurance que vous souscrivez bien à une assurance rapatriement. L'Association ne garantit pas ce risque.
- L'Organisation n'est pas responsable des pertes, détériorations ou vols d'objets personnels (bagages, monnaies, argent, bijoux, titres et valeurs) des pèlerins.
- Aucun signe d'appartenance politique ou autre, quel qu'il soit, ne sera autorisé. Il est formellement interdit par ailleurs de procéder à des distributions de tracts et de se livrer à des actes de propagande sous peine d'exclusion immédiate.

POUR LE COUCHAGE

- Silence absolu dans les salles et lieux de camping à partir de 22h30
- Interdiction absolue de fumer ou de se restaurer dans les salles
- Toute détérioration afférente aux locaux ou sanitaires est à signaler aux organisateurs.

JE SOUHAITE M'INSCRIRE

Conformément aux dispositions légales, la marche à la semaine est ouverte aux seuls adhérents

BULLETIN D'INSCRIPTION

(1 PAR PERSONNE / POSSIBILITE DE PHOTOCOPIES)

N° Adhérent :

**du 1er au 7 août 2010
de Ste Anne d'Auray à Nantes**

NOM :

Prénom :

Adresse :

C.P. : Ville :

Tel : Mail : @

Profession (*facultatif*) :

HEBERGEMENT

A compléter obligatoirement !

- * **Je souhaite loger en salle collective**
- * **J'apporte ma tente personnelle**
- * **Autre (préciser)** * cocher votre choix

Cette somme recouvre : frais de secrétariat, dossier, transport bagages, secourisme, Livrets, locations diverses, animations...

INSCRIPTION 7 JOURS (TARIFS ADHÉRENTS)

- 40 € (par adulte) **Gratuit pour moins de 8 ans**
- 25 € (par enfant de 8 à 18 ans)
- 35 € (étudiant ; chômeurs)

Chèque bancaire * ou Chèques Vacances *

Espèces * Mandat cash * ou postal *

à l'ordre de « Les Chemins du Tro-Breiz »

Je reconnais avoir pris connaissance des règles élémentaires.

SIGNATURE OBLIGATOIRE :

(Pour les mineurs, signature des parents)

Pour les mineurs non accompagnés de leurs parents, merci de nous préciser les coordonnées du responsable durant la semaine de marche :

Attention, complétez aussi le verso de ce bulletin !

J'ADHERE

BULLETIN D'ADHESION

A L'ASSOCIATION « LES CHEMINS DU TRO-BREIZ »

ANNEE 2010 - OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER À LA MARCHÉ

Nom : Prénom :

Date de Naissance :

N° Adhésion 2008 (s'il y a lieu) :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Profession (*facultatif*) :

MAIL : @

L'association vit actuellement en toute indépendance, grâce au dévouement de nombreux bénévoles, aux cotisations des membres et à quelques recettes accessoires (bouffe). Rémunérant des permanents et assumant toutes les charges d'organisation des chemins, l'association ne peut vivre sans cette cotisation annuelle. Aussi,

J'adhère pour l'année 2010 à

L'association « Les Chemins du Tro-Breiz »

Et règle la cotisation annuelle de

- * **35€** (*Individuel = 1 adresse*) ou
- * **20€** (*Étudiant ou demandeur d'emploi : sur justificatif*)
- + **10€** (*par adulte supplémentaire d'une même famille/conjoint*)
- + **3€** par adhérent supplémentaire de 8 à 18 ans, soit
- * X **3€** = €
- + Soutien, soit * €

Verse la somme totale de € par :

Chèque bancaire * ou Chèques Vacances *

Mandat cash * ou postal *

à l'ordre de « *les chemins du Tro-Breiz* »

* Espèces

L'adhésion vous permet :

- 1 cotisation à 35 € ou à 20 € :
 - ↳ D'être informé par La Lettre, la Revue, le Courriel...
 - ↳ De voter aux assemblées de l'association
 - ↳ de participer aux activités de l'association (marché annuelle, marché interfraternités avec réductions et aux marchés des fraternités en 2010 : gratuité)
 - ↳ 1 carte d'adhésion
 - 1 supplément de 3 € :
 - ↳ le droit de participer aux activités de l'association
 - ↳ 1 carte d'adhésion
- Vos obligations :
 - ↳ Nous prévenir en cas de changement de coordonnées
 - ↳ Respecter au plus près les délais indiqués dans les correspondances

Statuts et règlement intérieur disponibles sur demande écrite au secrétariat.